



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

formation en alternance

Question écrite n° 67319

Texte de la question

M. Bernard Roman appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés de financement de la formation en alternance. En effet, le financement de l'alternance, régulé par l'AGEFAL (Association de gestion de la formation en alternance), connaît de grosses difficultés qui risquent de conduire à la réduction du niveau d'intervention des organismes de formation en alternance. Or, ce type de formation est un levier important de la qualification et de l'insertion professionnelle des jeunes. De plus, la période actuelle se caractérise par une pénurie de jeunes qualifiés. Il paraît donc essentiel de poursuivre et d'intensifier une politique volontariste dans ce domaine. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qui pourraient être prises pour garantir la pérennité et le développement des dispositifs de formation en alternance.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Roman](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67319

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5876